

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAVIOLETTE
VILLE DE LA TUQUE

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **20 juin 2017**, sous la présidence du maire, monsieur Normand Beaudoin.

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE / DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR REDEVANCES SUR LES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA TUQUE

ATTENDU la présence de sept barrages et centrales d'Hydro-Québec sur son territoire, lesquels sont exempts de toute taxe foncière en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

ATTENDU que l'entente qui avait été intervenue entre Hydro-Québec et la Ville lui permettant de recevoir une somme importante en taxe industrielle pris fin en 1972 suite à des modifications législatives et que des représentations avait été faites auprès du gouvernement du Québec afin que la municipalité puisse continuer à recevoir des redevances d'Hydro-Québec pendant 10 ans, pour ensuite subir une diminution jusqu'à disparaître complètement;

ATTENDU que les redevances sur les installations hydroélectriques permettraient à Ville de La Tuque d'assurer un retour juste et équitable des profits générés par Hydro-Québec en bénéficiant de revenus substantiels;

ATTENDU l'importance pour Ville de La Tuque de diversifier ses sources de revenus dans le contexte économique actuel afin d'éviter des coupures dans les services essentiels à la population, suite aux coupures gouvernementales au Pacte fiscal la privant de 1,2 millions \$ de revenus annuels;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

VLТ-2017-06-163 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CLAUDE GAGNON
APPUYÉ UNANIMEMENT

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil municipal demande, par le dépôt du présent mémoire, au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, monsieur Pierre Arcand, des redevances d'Hydro-Québec à Ville de La Tuque sur les barrages hydroélectriques présents sur le territoire de La Tuque.

QUE ce conseil municipal sollicite l'appui des Villes et MRC environnantes à ses démarches.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la ministre du Tourisme et député de Laviolette, madame Julie Boulet, ainsi qu'au président-directeur-général d'Hydro-Québec, monsieur Éric Martel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

VRAIE COPIE CONFORME


Jean-Sébastien Poirier
Greffier

Signé : Normand Beaudoin
Maire

Jean-Sébastien Poirier
Greffier